

## Programme prévisionnel de la journée - L'offre illégale : pour une lutte à armes égales

6 juin 2016 - 2bis, rue Mercoeur 75011 Paris

### 8h30 - Accueil café

#### 9h20 - Introduction par Charles COPPOLANI, Président de l'Autorité de régulation des jeux en ligne

- 9h30 - **Comment évaluer et mesurer l'offre illégale** : méthode et résultats de la dernière enquête par Jean-Michel COSTES, Secrétaire général de l'Observatoire des jeux
  - Discussion avec Ingo FIEDLER, Ph.D. Chercheur, Université de Hambourg (Allemagne)
  - Débat avec la salle
- 10h15 - **L'offre illégale aujourd'hui : contours et détours** par Clément MARTIN SAINT LÉON, directeur des marchés, de la consommation et de la prospective (ARJEL) et Nathalie FAVIER, chef du département « contrôle de l'offre illégale » (ARJEL)
  - Discussion avec Claire CASTANET, directrice, direction des relations avec les épargnants (AMF)
  - Débat avec la salle

### 11h - Pause

- 11h15- **L'offre illégale et les enjeux d'ordre public** : Patrice REVEILLAC, spécialiste en cybercriminalité et nouvelles technologies, gendarmerie nationale, section de recherches de Toulouse
  - Discussion avec Myriam QUÉMÉNER, magistrat, conseillère juridique auprès du Préfet en charge de la lutte contre les cyber-menaces et avec un représentant de la police nationale
  - Débat avec la salle

### 12h15 - Déjeuner

- 14h00 - **Agir sur l'offre : « Prohibition ou ouverture »** par Charles COPPOLANI, Président de l'ARJEL, Carlos HERNANDEZ RIVERA, directeur général, ministère de l'Intérieur et de l'administration publique (Espagne) et Alessandro ARONICA, directeur général de l'AAMS (Italie)
  - Débat avec la salle
- 15h00 – **Agir sur les procédures** par Sébastien BONFILS, directeur adjoint, direction des affaires juridiques (AMF), Frédéric GUERCHOUN, directeur juridique (ARJEL) et Philippe JOUARY, avocat
  - Débat avec la salle
- 16h00 – **Agir avec tous les acteurs**, l'exemple britannique par un représentant de la Gambling commission, puis par Cédric MANARA, juriste, collaborateur de Google France
  - Débat avec la salle

### 16h45 – Pause

- 17h00 - **Le blocage des flux financiers** : les exemples néerlandais et suisse par Jan SUYVER, Président de la Kansspelautoriteit et par Jean-Marie JORDAN, Directeur général de la Commission Fédérale des Maisons de Jeu
  - Discussion avec Myriam QUÉMÉNER, magistrat
  - Débat avec la salle

**18h00 - Conclusion par Gérard RAMEIX, Président de l'AMF et Charles COPPOLANI, Président de l'ARJEL : synthèse et perspective**